

Le cancer du rein enfin inscrit au tableau des maladies professionnelles

L'inscription du cancer du rein au tableau des maladies professionnelles est enfin une réalité.

Le tableau n° 101 a été publié au Journal officiel (JO) par décret du 20 mai 2021 (n° 2021-635).

Élaboré il y a presque quatre ans et après une attente injustifiée de sa publication, ce tableau permet d'établir l'origine professionnelle de cancers du rein liée à l'exposition au trichloréthylène.

Il devrait, espérons-le, faciliter la reconnaissance pour tous les travailleurs concernés et atteints d'un cancer du rein primitif, sans pour autant leur épargner un long et difficile parcours pour l'obtenir.